

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE UNIVERSTAR » en abrégé «  
SCI UNIVERSTAR »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C RUE DU 7  
DECEMBRE, Lot 8, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/07/2024 reçus par Me blanche Sako, enregistrés au CEPICI, le 19/08/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
UNIVERSTAR » en abrégé « SCI UNIVERSTAR »

Objet : L'acquisition de tous terrains et immeubles ;  
La mise en valeur desdits terrains et immeubles ;  
L'acquisition de tous meubles et objet mobiliers ;  
L'Administration et l'exploitation desdits biens  
meubles et immeubles par la vente, l'échange, l'apport  
en société ou autres ;  
La souscription, l'achat et la vente de titres ou  
droits sociaux ;  
L'emprunt de toutes sommes par la société, le  
cautionnement hypothécaire de ses membres ou de toute  
société apparentée, en vue de la réalisation de l'objet  
social ci-dessus défini, et en garantie, l'affectation  
hypothécaire de tout ou partie des biens sociaux ;

Et généralement, toutes opérations  
quelconques mobilières, immobilières ou financières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'  
elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C RUE DU 7  
DECEMBRE, Lot 8, Ilot 00

Dirigeant(s) M ZHANG ZIHAO (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00148 du 23/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57686/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

